

04.12.2008 - 14:16 Uhr

Douane et gardes-frontière: la politique d'économie irresponsable du Conseil fédéral accentue les risques en matière de sécurité

Bern (ots) -

Le Conseil fédéral n'entre pas en matière sur les demandes de postes pour la partie civile de la douane et pour le Corps des gardes-frontière (Cgfr). Ce faisant, il fait fi des risques existant réellement à la douane et au Cgfr et du besoin que ressent la population d'une meilleure sécurité dans le domaine des contrôles de personnes et de marchandises. Il appartient maintenant au parlement fédéral et aux cantons frontaliers de rapidement renverser la vapeur.

Fin novembre, le Conseil fédéral s'est prononcé au sujet de trois interventions parlementaires déposées à la session d'automne et qui traitent de risques en matière de sécurité à la douane et à la surveillance frontière :

- Examen des effectifs des douanes (postulat 08.3513, Hildegard Fässler-Osterwalder, PS SG) ;
- Augmentation des effectifs du Corps des gardes-frontière et amélioration du statut de ces derniers (motion 08.3510, Hans Fehr, UDC ZH) ;
- État d'urgence dans la région "gardes-frontière" de Genève, (interpellation 08.3485, Hans Widmer, PS LU).

Ces trois interventions demandent 200 postes supplémentaires pour la partie civile de la douane et 200 à 300 pour le Cgfr et des rétributions concurrentielles au Cgfr. Les postes supplémentaires doivent être attribués dans les domaines de la fiscalité et de la sécurité, soit notamment dans les secteurs suivants :

- contrôles des déclarations en douane dans le trafic des marchandises de commerce (droits de douane et TVA) ;
- contrôle des personnes ;
- lutte contre le trafic de stupéfiants et la traite d'êtres humains ;
- contrôle des denrées alimentaires ;
- importation, exportation et transit d'armes et de produits toxiques ;
- piratage et falsification de produits de consommation.

Dans ses prises de position du 26.11.2008, le Conseil fédéral montre clairement qu'il ne prend pas au sérieux les risques mis en évidence. Il n'est même pas disposé à accepter le postulat Fässler-Osterwalder qui se borne à demander un examen des effectifs. Le gouvernement central se range plutôt du côté des apôtres de l'austérité au DFF et des technocrates de l'Administration des douanes, lesquels ne voient le salut que dans les applications informatiques et la doctrine de contrôle prétendument ajusté au risque. Les acteurs incriminés ne font pas seulement l'impasse sur la montée des risques, mais sur le besoin légitime de la population d'une sécurité accrue en matière de contrôles des personnes et des marchandises.

En rejetant ces interventions, le DFF persiste et signe, dans la

mesure où il attend que les risques bien connus disparaissent d'eux-mêmes au lieu d'agir avec prévoyance. Si l'AFD avait mis en oeuvre des mesures salariales efficaces dès 2007 dans la région garde-frontière (Rég Cgfr) de Genève, telles qu'elles ont été revendiquées par garaNto et la Rég Cgfr genevoise elle-même, la situation difficile régnant au bout du lac se présenterait sous un jour moins dramatique qu'aujourd'hui.

Si maintenant le DFF avance l'argument selon lequel la région de Genève sera soutenue dans la mesure où le commande la situation par des membres du Cgfr venant d'autres régions gardes-frontière, ce n'est qu'une demi-vérité. En effet, il ne dit pas que de tels renforts ne font que créer des lacunes en matière de sécurité dans les autres régions, aux dépens des cantons frontaliers.

C'est pourquoi garaNto invite le Parlement à approuver le postulat Fässler-Osterwalder et la motion Fehr contre la volonté du Conseil fédéral.

Le syndicat garaNto s'oppose au diktat du DFF en matière d'austérité aux dépens de la sécurité publique, des recettes fiscales et de la santé et sécurité du personnel. Dans les mois à venir, garaNto va préparer des actions appropriées et, le cas échéant, passer à l'acte.

Contact:

garaNto

Die Gewerkschaft des Zoll- und Grenzwachtpersonals

Le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière

Il sindacato del personale delle dogane e delle guardie di confine

Renseignements :

André Eicher, secrétaire central de garaNto, tél. 079 380 52 53

Oscar Zbinden, chargé de l'information de garaNto, tél. 079 698 34 17

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100574680> abgerufen werden.